



## Séparation de couple et prêt en commun

Par **Soso73**, le **29/03/2008** à **15:49**

Bonjour,

Notre couple se sépare. A ma charge, j'ai un petit garçon. Ensemble nous avons acheter une maison par le biais d'une SCI et d'un prêt. Tous les mois nous renbourssons, d'un compte commun, le prêt de la SCI. Cette maison est à la vente et nous n'y habitons pas.

Le père de mon enfant va bientôt partir et je voudrais savoir à qui appartiendra de régler les mensualités du prêt, en sachant que mes revenus sont très bas et les siens plus élevés.

Si c'est lui qui paie la totalité du crédit, au moment de la vente de la maison, est-ce qu'elle lui reviendra entièrement ? ou dois-je moi aussi payer ma part du crédit pour que je puisse bénéficier, quand la maison sera vendue, de la moitié de l'argent ?

Merci de bien vouloir m'aider.

Une mère dans le désarroi.